



Bulletin spécial - Budget du Québec

LE BUDGET 2011-2012 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : PRÉSENTATION DES MESURES TOUCHANT LES FAMILLES, LES AÎNÉS ET LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC.

Dans ce bulletin express spécial, le Carrefour vous présente un résumé des annonces concernant les familles, les aînés et le milieu municipal tirées du budget du gouvernement du Québec. Ces informations sont extraites d'une communication du ministère des Finances.

La bonification de la politique familiale du Québec

À compter de 2012-2013, le gouvernement créera graduellement 15 000 nouvelles places de garde à contribution réduite. Ce projet sera complété d'ici 2015-2016. Cependant, dès 2012, il y aura un appel de projets pour 3000 nouvelles places. Ces investissements s'ajoutent au 1 million de dollars prévu pour rehausser le financement des organismes communautaires Famille et des haltes-garderies communautaires.

Les aînés et la démarche Municipalité amie des aînés

Des bonifications ont été annoncées afin de hausser les sommes attribuées à certaines mesures pour les aînés. Ainsi, pour les cinq prochaines années, la somme allouée à la démarche Municipalité amie des aînés sera doublée. Cette somme servira à soutenir la réalisation de projets d'infrastructure ou d'aménagement urbain répondant aux besoins des aînés. Le discours inaugural a d'ailleurs souligné l'engagement des municipalités québécoises dans cette démarche.

Dans le même esprit, de 2011-2012 à 2013-2014, les carrefours d'information pour les aînés bénéficieront d'une somme de 2,1 millions de dollars. De plus, afin de soutenir les maisons des grands-parents, des organismes communautaires favorisant les rapprochements intergénérationnels, le ministère de la Famille et des Aînés recevra des crédits additionnels de 300 000 dollars par année pendant trois ans.

La culture du sport et les infrastructures sportives

Le gouvernement consacrera 13 millions de dollars, sur trois ans, à un nouveau programme de soutien aux équipes sportives des écoles secondaires publiques du Québec.

Un montant additionnel de 50 millions de dollars sera également octroyé au programme de soutien aux infrastructures sportives. Ces montants permettront d'aménager et d'améliorer des installations sportives et récréatives dans les municipalités du Québec, tels que des terrains de soccer, des centres sportifs et des piscines.

Le Logement social

Pour 2011-2012, la construction de 2 000 logements sociaux et communautaires supplémentaires est prévue dans le cadre du programme AccèsLogis. Cette mesure représente un investissement additionnel de 140 millions.

Au cours des prochaines semaines, des informations détaillées des différents ministères viendront préciser la nature des mesures budgétaires en question.